République Française Département ARDENNES La Besace

Pièce jointe n° 12

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/02/2022

Nombre d	le membres	
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	5

L'an 2022, le 16 Février à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de La Besace s'est réuni à la à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LOUIS Jean-Hugues, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 10/02/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/02/2022.

Vote
Aucun
Pour: 5
Contre: 0
Abstention: 2

<u>Présents</u>: M. LOUIS Jean-Hugues, Maire, Mmes: ANSELME Claude, GOURDON Laurence, PERCHERON Francine, MM: ADNET Max, LAMBIN Cédric, LAURENT Marc, MAROT Sébastien, SERRIER Eric

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE DE

en SOUS PREFECT SEDAN

Le: 17/02/2022 Et Publication ou/no

A été nommé(e) secrétaire : Mme ANSELME Claude

Absent(s): Mme THIERY Catherine, M. PIOT Aymeric

17/02/2022

2022 -07 - PROJET EOLIEN LA GOHELIERE

Mrs ADNET Max et LAURENT Marc étant concernés par le projet, ont quitté la salle pour ne pas prendre part à cette délibération et au vote

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable (5 Pour et 2 Abstension) au projet éolien de " la Gohélière" présenté par la société NEOEN.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Le Maire Jean-Hugues LOUIS